

Nombre de  
membres en  
exercice

**95**

Présents et  
représentés

**91**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 10 FÉVRIER 2022**

L'an deux mille vingt deux  
Le dix du mois de février à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le quatre février deux mille vingt deux, s'est réuni salle le Météore - 27 route de Frangy - ANNECY (Meythet) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Délibération

Date  
d'affichage

16 FÉVR.  
2022

Déposée en  
Préfecture le

15 FÉVR.  
2022

#### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Frédérique BANGUÉ, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN, Gilles REY (suppléant de Marie-Luce PERDRIX)

#### Avaient donné procuration

Etienne ANDRÉYS à Alexandre MULATIER-GACHET, Christian ANSELME à Laure ODORICO, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Corinne BOULAND à Isabelle DIJEAU, Vanessa BRUNO à Olivier TRIMBUR, Odile CERIATI-MAURIS à Magali MUGNIER, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Christiane LAYDEVANT, Ségolène GUICHARD à Roland DAVIET, Frédérique KHAMMAR à Christian MARTINOD, Thomas MESZAROS à Marc ROLLIN, Tony PESSEY à Jean-Luc RIGAUT, Christian PETIT à Pierre GEAY, Yannis SAUTY à Nora SEGAUD-LABIDI, Guillaume TATU à Bénédicte SERRATE

#### Etaient excusé(e)s

Fabienne GREBERT, Antoine de MENTHON, Philippe MONMONT, Christian ROPHILLE

Aurélien MODURIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20220210-8287-DE-1-1  
en date du 15/02/22 ; REFERENCE ACTE : DEL-2022-15

## OBJET

### **PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS (PLPDMA): RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ÉLABORATION ET DE SUIVI (CCES)**

*Marc ROLLIN, rapporteur*

Depuis 2012, les lois TEPCV et AGECE et le décret d'application n° 2015-662 imposent l'élaboration de programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), programmes d'actions devant permettre l'atteinte des objectifs nationaux de réduction et de valorisation des déchets ménagers.

Le Grand Anancy, dans la continuité de ses plans et démarches précédents (programme local de prévention 2011-2016, Territoire zéro déchet zéro gaspillage 2014-2018, contrat d'objectifs déchets économie circulaire 2018-2021) a donc lancé en 2018 l'élaboration d'un PLPDMA. Ce dernier a nécessité des études complémentaires et n'a pu être adopté.

Il convient donc de procéder à sa mise à jour puis à son adoption. Il sera alors valable pour une période de 6 ans.

Cela nécessite de constituer, en application du décret susvisé, une commission consultative de suivi et d'élaboration (CCES). Afin de s'inscrire dans la continuité du projet engagé en 2018, il est proposé de constituer cette CCES en six collèges répartis comme suit :

#### **Présidence**

La présidente du Grand Anancy ou son représentant, le Vice-Président en charge de la Valorisation des déchets et de l'économie circulaire.

#### **Collèges « collectivités territoriales compétentes »**

- les conseillers communautaires et municipaux volontaires pour participer aux travaux de mise à jour puis au suivi du plan, désignés par délibération du conseil communautaire ;
- la directrice de la valorisation des déchets,
- la cheffe du service en charge du tri et de la prévention,
- la cheffe de service en charge des déchets des professionnels et des déchèteries,
- le chef de service en charge de la collecte,
- la directrice de l'économie ou son représentant,
- le directeur de l'aménagement, urbanisme, logement ou son représentant,
- la chargée de mission du Plan alimentaire territorial ou son représentant,
- le directeur de l'action environnementale ou son représentant,
- la chargée de mission référentiel Economie circulaire,
- la chargée de mission maison de la transition,
- le directeur de l'office du tourisme.

#### **Collèges « Etat et organismes publics »**

- le directeur régional de l'ADEME Auvergne Rhône Alpes ou son représentant,
- le directeur de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Auvergne Rhône Alpes ou son représentant.

#### **Collèges « Organisations professionnelles »**

- le Président de la chambre des métiers et de l'artisanat ou son représentant,
- le Président de la chambre de commerce et d'industrie ou son représentant,
- le Président du groupement national des indépendants (GNI),

#### **Collèges « Eco-Organismes »**

- le directeur régional de CITEO ou son représentant,
- le directeur régional d'ECOMOBILIER ou son représentant,

- le directeur régional d'ECOTLC ou son représentant,
- le directeur régional d'ECOLOGIC ou son représentant,
- le directeur régional d'ECOSYSTEME ou son représentant.

**Collèges « Associations agréées de protection de l'environnement, de consommateurs et de citoyens »**

- le Président de l'association Roule &Co ou son représentant,
- le Président de l'ESAT du Parmelan ou son représentant,
- le Président de Bazar Sans Frontières ou son représentant,
- le Président de la Recyclerie Impact Environnement Social ou son représentant,
- le Président de la Recyclerie Créative ou son représentant,
- le Président de l'union départementale des associations familiales (UDAF) ou son représentant,
- le Président de l'union fédérale des consommateurs ou son représentant,
- le Président de l'association GEODE ou son représentant,
- le Président de l'association des entreprises d'Altaïs ou son représentant,
- le Président de l'association des commerçants du Grand Epagny ou son représentant,
- le Président de l'Espace citoyen ou son représentant,
- le Président de la fédération nationale de l'immobilier ou son représentant,
- le Président d'Haute-Savoie Habitat ou son représentant,
- le Président d'Halpades ou son représentant,
- le Président de la SA Mont Blanc ou son représentant,
- le Président de l'association Amorce ou son représentant.

**Collèges « Autres collectivités »**

- le Président de la Région Auvergne Rhône Alpes ou son représentant,
- le Président de Grand Chambéry ou son représentant,
- le Président de Grand Lac ou son représentant,
- le Président de la CC Rumilly Terre de Savoie ou son représentant,
- le Président de la CC des Vallées de Thônes ou son représentant,
- le Président de la CC des Sources du lac ou son représentant,
- le Président de la CC du Pays de Cruseilles ou son représentant,
- le Président de la CC Fier et Usses ou son représentant,
- le Président du SILA ou son représentant,
- la directrice générale du SILA ou son représentant,
- le directeur de la propreté urbaine de la ville d'Annecy,
- le directeur du service paysage et biodiversité de la ville d'Annecy,
- le directeur du service commerce de la ville d'Annecy,
- le directeur du service développement durable de la ville d'Annecy.

Le secrétariat de la CCES est assuré par la direction de la valorisation des déchets du Grand Annecy.

**LE CONSEIL DECIDE :**

- de donner son accord à la composition de la nouvelle commission consultative d'élaboration (CCES) et de suivi telle que définie ci-dessus ;
- de désigner les délégués ci-dessous pour représenter le Grand Annecy au sein de cette CCES pour la Présidence et pour le collège « collectivités territoriales compétentes »

ROPHILLE Christian	Vice- Président en charge de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire pour représenter la Présidente
FARMER Chantale (Annecy)	Conseillère communautaire
LEPAN Claire (Annecy)	Conseillère communautaire

NORE Jean- François (Veyrier)	Membre de la commission environnement
PASTOR Gérard (Annecy)	Membre de la commission environnement
PINATON VITTOZ Sophie (Poisy)	Membre de la commission environnement
DIXNEUF Samuel (Annecy)	Conseiller communautaire
DAVIET Rémi (Duingt)	
FOCHT Catherine (Duingt)	
MICHELET Aude (Duingt/ suppléante)	
GONDA Frédéric (Saint-Jorioz / Maire-Adjoint développement durable)	
CAQUET Patrice (Alby-sur-Chéran)	Membre de la commission environnement
BORGES Pierre-Guillaume (Chainaz-les-Frasses)	
CLARY Bernard (Villaz, en charge de la commission environnement)	Membre de la commission environnement
BOIS Jean Philippe (Epagny Metz-Tessy, conseiller municipal)	Membre de la commission environnement
MOUZIN Olivier (Talloires-Montmin, conseiller municipal maire délégué de Montmin)	
LECONTE Patrick (Annecy)	Conseiller communautaire
1 représentant de Veyrier-du Lac (à venir)	

### LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 91

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.